

Le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 49 ans est passé de 42.9% en 1983 à 76.5% en 2012. Chez les hommes de cette même classe d'âge, le taux d'emploi a chuté de 95.7% à 91.6%. Malgré cette convergence, l'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes reste un des plus élevés en Europe. Grâce au développement du travail à temps partiel, les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier vie professionnelle et vie familiale. Le modèle du « single male breadwinner », très populaire dans les années 1980 et 1990, est en déclin.

Le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 49 est passé de 42.9% en 1983 à 76.5% en 2012

Au cours des trois dernières décennies, le marché du travail luxembourgeois a connu des grandes mutations. Ainsi, le taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans qui ont un emploi est passée de 58.7% en 1983 à 65.8% en 2012. À première vue, ces chiffres n'ont rien de transcendant. Ils cachent néanmoins des fortes disparités.

Premièrement, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans a chuté de 56.3% en 1983 à 21.7% en 2012. Ceci est dû à une scolarisation de plus en plus longue (voir Regards 21/2013). Par contre, chez les personnes âgées de 25 à 49 ans, le taux d'emploi a progressé de 14.1 points et dans la classe de 50 à 64 ans, il a même progressé de 19.2 points entre 1983 et 2012.

Deuxièmement, dans les classes d'âge où le taux d'emploi a augmenté, l'évolution est due à une participation accrue des femmes au marché du travail. Chez les femmes âgées de 50 à 64 ans, le taux d'emploi a plus que doublé, en passant de 16.7% à 47.2%. La progression est plus modeste auprès des hommes de cette même classe d'âge, de 58.2% à 63.5%. Chez les femmes âgées de 25 à 49 ans

l'augmentation est également très nette. En effet, le taux d'emploi s'est accru de 42.9% en 1983 à 76.5% en 2012. Par contre, chez les hommes de cette même classe d'âge, le taux d'emploi a chuté de 95.7% à 91.6%.

Tableau 1 : Taux d'emploi au Luxembourg selon l'âge et le sexe

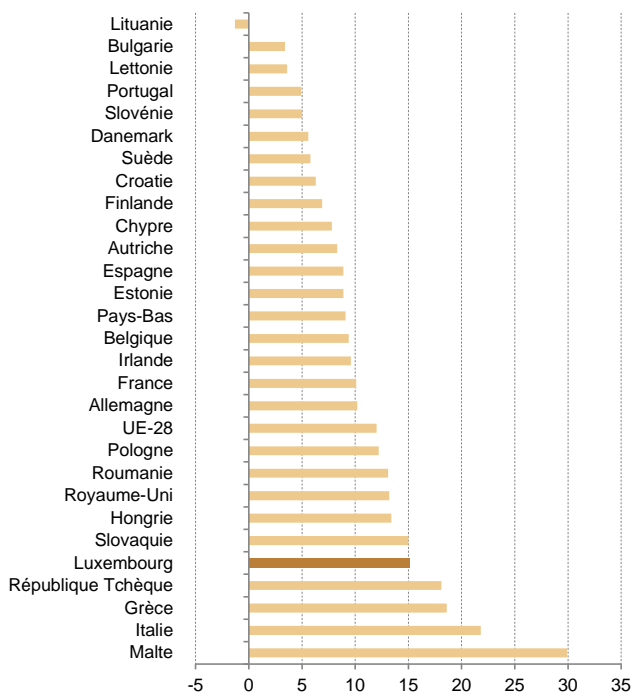
	Total		Hommes		Femmes	
	1983	2012	1983	2012	1983	2012
De 15 à 64 ans	58.7	65.8	78.7	72.5	38.6	59.0
De 15 à 24 ans	56.3	21.7	59.5	23.4	53.1	20.1
De 25 à 49 ans	70.0	84.1	95.7	91.6	42.9	76.5
De 50 à 64 ans	36.3	55.5	58.2	63.5	16.7	47.2

Source : STATEC, Enquête sur les forces de travail

L'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes est un des plus élevés en Europe

La suite de cet article se concentre davantage sur les travailleurs âgés de 25 à 49 ans. Dans cette tranche d'âge, les décisions de participation au marché du travail, en particulier celles des femmes, peuvent être conditionnées par la présence d'enfants mineurs au sein du ménage.

L'écart entre les taux d'emploi dans la classe d'âge de 25 à 49 ans chute de 52.8 points en 1983 à 15.1 points en 2012. Il y a donc une certaine convergence entre les taux d'emploi des femmes et des hommes. Malgré ce rapprochement, le Luxembourg affiche un écart supérieur à la moyenne européenne, qui elle est de 12.1 points. Seulement la République Tchèque, la Grèce, l'Italie et Malte affichent des écarts plus importants.

Graphique 1 : Écart en points de % entre les taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 25 à 49 ans, en 2012


Source : EUROSTAT, Enquête sur les forces de travail

81.5% des femmes universitaires occupent un emploi

Au Luxembourg, l'évolution des taux d'emploi en général et la convergence des taux féminins et masculins est tributaire du niveau d'éducation des travailleurs. Les taux d'emploi des hommes diplômés de l'enseignement secondaire inférieur et de l'enseignement secondaire supérieur ont reculé entre 1992 et 2012, tandis qu'ils sont restés stables chez les hommes diplômés de l'enseignement supérieur

Chez les femmes la situation se présente différemment. Le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement secondaire inférieur passe de 52.2% en 1992 à 70.5% en 2012 et celui des femmes diplômées du secondaire supérieur augmente de 61.9% à 73.9% sur la même période. La hausse chez les femmes diplômées de l'enseignement supérieur est plus faible, de 75.1% à 81.5%.

Sur les vingt dernières années il y a donc eu une double convergence. D'abord, les taux d'emploi des femmes se sont rapprochés de ceux des hommes, et ceci quel que soit le niveau d'éducation. Ensuite, chez les femmes les taux d'emploi des femmes qualifiées et peu qualifiées ont convergé au fil du temps. L'éventail des taux d'emploi est passé de 22.9 points en 2002 à 11 points en 2012.

Tableau 2 : Taux d'emploi des hommes et des femmes âgés de 25 à 49 ans, selon le niveau d'éducation

	Hommes		Femmes	
	1992	2012	1992	2012
Education primaire et secondaire de premier cycle (ISCED 0-2)	95.1	88.2	52.2	70.5
Enseignement secondaire de deuxième cycle et post-secondaire non-supérieur (ISCED 3-4)	95.2	90.9	61.9	73.9
Enseignement supérieur de premier et deuxième cycles (ISCED 5-6)	93.5	93.7	75.1	81.5
Tous les niveaux	94.8	91.6	56.8	76.8

Source : STATEC, Enquête sur les forces de travail

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier vie professionnelle et vie familiale

La présence d'enfants mineurs influence fortement la participation au marché du travail des femmes et des hommes. On considère comme un enfant à charge du ménage une personne âgée de 16 ans ou moins.

En 1983, le fait d'avoir un enfant à charge fait baisser le taux d'emploi des femmes de 54.5% à 37.4%. Le taux n'est plus que de 32.3% avec 2 enfants à charge et 32.1% avec 3 enfants ou plus. Chez les hommes, la présence d'enfants au sein du ménage a un impact positif sur le taux d'emploi. Il passe de 93.7% à plus de 97%, s'il y a des enfants à charge du ménage. Ce résultat reflète le modèle du « single male breadwinner », un modèle où seul l'homme participe au marché du travail et la femme s'occupe exclusivement des tâches domestiques et de la garde d'enfants.

Néanmoins, au fil du temps, ce modèle devient moins populaire. Le taux d'emploi des femmes progresse, qu'elles aient des enfants à charge ou pas, tandis que le taux d'emploi des hommes recule légèrement.

En 2012, le taux d'emploi des femmes sans enfants à charge s'établit à 81.4%. Le fait d'avoir un enfant à charge ne fait que baisser le taux à 78.8%. Avec un deuxième enfant à charge ce taux est de 76.4%. Par contre, dans les ménages avec 3 enfants ou plus, seulement une femme sur deux a un emploi.

Il y a donc une évolution dans les comportements. En 1983, c'est le simple fait d'avoir des enfants qui a un impact décisif sur le taux d'emploi, peu importe le nombre d'enfants à charge du ménage. En 2012, le fait d'avoir un ou deux enfants à charge n'influence que très peu la participation des femmes au marché du travail. De nos jours on constate que c'est le fait d'avoir 3 enfants ou plus à charge, qui fait chuter le taux d'emploi de manière significative. Néanmoins, avec 50.8%, ce taux est presque aussi élevé que le taux d'emploi des femmes sans enfant à charge en 1983.

Tableau 3 : Taux d'emploi des hommes et des femmes âgés de 25 à 49 ans, selon le nombre d'enfants, âgés de 16 ans ou moins, à charge du ménage

		1983	1990	2000	2012
Femmes	Total	42.9	51.4	65.7	76.8
	Pas d'enfants	54.5	63.6	76.0	81.4
	1 enfant	37.4	44.3	66.4	78.8
	2 enfants	32.3	33.9	52.9	76.4
	3 enfants et plus	32.1	34.5	40.4	50.8
Hommes	Total	95.7	94.7	94.0	91.6
	Pas d'enfants	93.7	91.9	92.1	89.9
	1 enfant	97.1	97.0	95.3	92.3
	2 enfants	97.8	99.2	97.0	95.0
	3 enfants et plus	96.2	96.9	94.3	92.9

Source : STATEC, Enquête sur les forces de travail

Le taux d'emploi des mères de famille nombreuse est relativement faible au Luxembourg

Il est intéressant de voir comment le Luxembourg se situe par rapport à d'autres pays, à savoir la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark. En termes de taux d'emploi, la situation des Pays-Bas est comparable à celle du Luxembourg en 1983. En effet, les femmes néerlandaises avec enfants à charge ont des taux d'emploi légèrement plus faibles que les femmes luxembourgeoises, tandis que les femmes sans enfants à charge aux Pays-Bas ont des taux d'emploi plus élevés que les femmes au Luxembourg. En 2012, la situation reste comparable, à une différence près. Les femmes dans les familles nombreuses, avec 3 enfants et plus, affichent un taux d'emploi de 68.9% au Pays-Bas, contre 50.8% au Luxembourg.

Tableau 4 : Taux d'emploi des hommes et des femmes âgés de 25 à 49 ans, selon le nombre d'enfants, âgés de 16 ou moins, à charge du ménage

		Luxembourg		Belgique		France		Pays-Bas		Danemark	
		1983	2012	1983	2012	1983	2012	1983	2012	1983	2012
Femmes	Total	42.9	76.8	49.7	75.5	63.3	75.6	39.9	79.9	78.8	79.1
	Pas d'enfants	54.5	81.4	51.9	78.9	73.2	79.6	60.9	81.6	79.1	78.8
	1 enfant	37.4	78.8	53.6	76.9	69.5	78.8	32.5	79.3	80.7	78.6
	2 enfants	32.3	76.4	49.1	77.1	58.2	75.3	26.7	81.1	78.4	82.4
	3 enfants et plus	32.1	50.8	30.9	72.4	30.8	70.8	19.8	68.9	68.3	77.9
Hommes	Total	95.7	91.6	89.3	84.9	93.0	86.0	86.0	89.0	87.2	84.7
	Pas d'enfants	93.7	89.9	84.9	81.1	89.2	80.8	80.8	84.6	81.1	83.6
	1 enfant	97.1	92.3	92.6	84.2	95.2	89.6	88.7	93.1	93.7	89.1
	2 enfants	97.8	95.0	93.2	86.2	96.3	91.1	90.8	95.2	94.1	93.7
	3 enfants et plus	96.2	92.9	87.9	86.7	93.3	91.0	89.5	93.7	92.5	92.3

Source : EUROSTAT, Enquête sur les forces de travail

Le travail à temps partiel, moteur de l'emploi féminin

Un élément qui favorise la participation des femmes au marché du travail est le développement du travail à temps partiel. En 1983, seulement 22% des femmes qui sont en emploi travaillent à temps partiel. La situation en Belgique (30%) et en France (19%) est comparable à celle au Luxembourg. Aux Pays-Bas, la part des

La situation des hommes mérite aussi un commentaire. À l'exception des Pays-Bas, les taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 49 ans ont reculé dans tous les pays analysés ici. La situation du Luxembourg est notable à cet égard. En effet, le Luxembourg affiche des taux d'emploi très élevés pour les hommes, que ce soit en 1983 ou en 2012. Ceci permet de relativiser l'observation, faite ci-dessus, selon laquelle l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes est un des plus grands en Europe. L'écart ne s'explique pas seulement par un taux d'emploi faible chez les femmes, mais aussi par un taux d'emploi élevé chez les hommes.

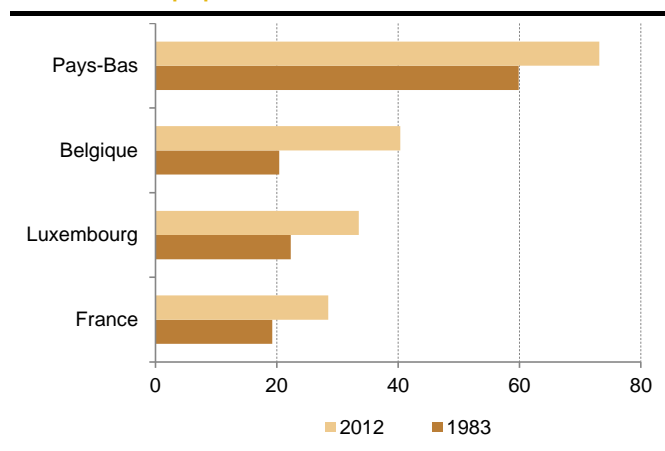
Les pays nordiques sont souvent montrés comme exemple en matière d'égalité des sexes et de politiques familiales. À titre d'exemple, le cas danois est illustré ici. En 1983, le fait d'avoir un enfant à charge n'a quasiment pas d'impact sur le taux d'emploi des femmes. Les taux d'emploi des femmes sans enfants, ainsi que ceux des femmes avec un ou deux enfants à charge avoisinent les 80%. Seules les femmes ayant 3 enfants ou plus à charge connaissent un taux d'emploi plus faible, à savoir 68.3%. En 1983, la situation des femmes danoises, en termes de taux d'emploi, est comparable à celle des femmes dans les quatre autres pays en 2012. En 2012, la situation au Danemark n'a guère changé, si ce n'est que les femmes avec 3 enfants ou plus connaissent avec 77.9% un taux d'emploi plus élevé qu'en 1983.

femmes travaillant à temps partiel est déjà de 60% en 1983. Avec 73% en 2012, les Pays-Bas restent en tête de ce tableau, suivis de la Belgique (40%), du Luxembourg (34%) et de la France (28%).

Au Luxembourg, le développement de l'emploi partiel explique 40% de la croissance de l'emploi total des femmes âgées de 25 à 49 ans. Dans les autres pays du tableau, les contributions de l'emploi à temps partiel à

la croissance de l'emploi total sont plus importantes : 45% en France, 66% en Belgique, et 83% aux Pays-Bas.

Graphique 2 : Part des femmes âgées de 25 à 49 ans qui travaillent à temps partiel



Source : EUROSTAT, Enquête sur les forces de travail

Le single male breadwinner, un modèle en déclin

D'après l'enquête sur les forces de travail, 74% de ces femmes qui travaillent à temps partiel, le font pour des raisons familiales. Chez les hommes ils ne sont que 38% à invoquer ce motif pour travailler à temps partiel. Par ailleurs, parmi les femmes dites « inactives » (ni en emploi, ni au chômage) 67% déclarent ne pas être à la recherche d'un emploi pour des raisons familiales. Cette proportion n'est que de 11% chez les hommes « inactifs ».

Ces chiffres montrent clairement que le choix de travailler ou pas n'est rarement un choix pris en isolation. Le choix est fait dans un contexte familial, au niveau du ménage. Ainsi, le partage du travail au niveau des ménages est un élément majeur susceptible d'expliquer les différences des taux d'emploi entre les hommes et les femmes. Le tableau 5 ci-contre présente la situation des couples âgés entre 25 et 49 ans, pour les années 2001 et 2011.

On constate que dans 59.9% des couples sans enfants, à la fois l'homme et la femme travaillent à temps plein. En 2001, cette proportion était encore de 66.7%. La baisse est sans doute imputable à la hausse du chômage observée sur cette période. Ensuite, dans 12.6% de ces couples, l'homme travaille à temps plein et la femme à temps partiel et dans 11.8% des couples, l'homme travaille à temps plein tandis que la femme ne travaille pas. Les autres constellations sont très minoritaires, à une exception près : celle des couples ou aucun des deux ne travaille. Avec 8.3%, cette constellation est en forte hausse depuis 2001.

La présence d'enfants modifie la donne. Parmi ce groupe, la part des couples où les deux partenaires travaillent à temps plein n'est plus que de 29.1%. Cette part est en progression par rapport à 2001, où elle était de 25.7%. Dans 32.2% des couples, l'homme travaille à temps plein et la femme à temps partiel et dans 25% des couples, l'homme travaille à temps plein et la femme ne travaille pas. Ce dernier groupe, qui correspond au modèle traditionnel du « single breadwinner » est en recul par rapport à 2001, où il a encore été adopté par 38% des couples.

Une tendance que l'on peut observer chez les ménages avec enfants est la hausse de la bi-activité ». Il s'agit là des ménages où à la fois l'homme et la femme travaillent, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. En effet, en 2001, dans 58% des couples avec enfants, les deux partenaires avaient un emploi. Cette part est passée à 63.6% en 2011. En revanche, chez les couples sans enfants, cette bi-activité est en net recul : 81.4% des couples en 2001 contre 74.8% en 2011. Comme indiqué précédemment, cela peut être une conséquence de la montée du chômage observée sur cette période. C'est également l'évolution du chômage qui explique la hausse des couples avec enfants ou aucun des deux partenaires ne travaille. Cette part est passée de 1.2% en 2001 à 6.6% en 2011.

Tableau 5 : Activité professionnelle chez les couples âgés de 25 à 49 ans* (%)

		Couples avec un ou plusieurs enfants			
		Tous les couples	Couples avec un ou plusieurs enfants	Couples sans enfants	
2001	H et F travaillent à temps plein	36.4	25.7	66.7	
	H temps plein / F temps partiel	26.3	31.0	13.0	
	H temps plein / F ne travaille pas	32.0	38.3	14.1	
	H temps partiel / F temps plein	0.6	0.6	0.9	
	H et F temps partiel	0.8	0.8	0.8	
	H temps partiel / F ne travaille pas	0.3	0.4	0.2	
	H ne travaille pas / F temps plein	1.7	1.4	2.5	
	H ne travaille pas / F temps partiel	0.6	0.7	0.5	
	H et F ne travaillent pas	1.2	1.2	1.3	
	Tous les couples	100.0	100.0	100.0	
	2011	H et F travaillent à temps plein	35.1	29.1	59.9
		H temps plein / F temps partiel	28.5	32.2	12.6
		H temps plein / F ne travaille pas	22.5	25.0	11.8
H temps partiel / F temps plein		0.9	0.9	1.3	
H et F temps partiel		1.3	1.3	1.1	
H temps partiel / F ne travaille pas		0.6	0.7	0.3	
H ne travaille pas / F temps plein		2.8	2.6	3.8	
H ne travaille pas / F temps partiel		1.5	1.6	1.0	
H et F ne travaillent pas		6.9	6.6	8.3	
Tous les couples		100.0	100.0	100.0	

Source : STATEC, recensements de la population ; N.B. : * Un couple est défini comme un homme et une femme mariés, pacsés ou vivant en union consensuelle. Le tableau couvre les couples où les deux membres sont âgés entre 25 et 49 ans

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84219
info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135